



**ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANTE  
ET AUTRES MALADIES PROFESSIONNELLES**

8 rue Charles Pathé- 94300 VINCENNES - 01 49 57 90 95 - [contact@andeva.fr](mailto:contact@andeva.fr) - [www.andeva.fr](http://www.andeva.fr)

---

**Communiqué de presse**

**Rouen, le 25 mai 2024**

**URGENCE Amiante surveillance du mésothéliome**

**Motion du congrès de l'Andeva demandant au gouvernement de réunir  
en urgence tous les acteurs du dispositif national de surveillance du  
mésothéliome (DNSM), gravement menacé.**

Réunis en congrès national à Rouen, les 103 délégués de 26 associations du réseau des associations régionales de l'ANDEVA (Association nationale de défense des victimes de l'amiante et autres maladies professionnelles) ont pu avoir la confirmation des menaces qui pèsent sur le DNSM (dispositif national de surveillance du mésothéliome - cancer de la plèvre provoqué par l'exposition aux fibres d'amiante) piloté par l'agence Santé publique France (SPF).

Au cours d'une table ronde avec des professionnels de santé, des oncologues spécialistes de l'oncologie du cancer de la plèvre et des chercheurs, les délégués de l'Andeva ont mesuré le décalage entre les propos rassurants du ministre de la Santé et de la Prévention, Frédéric Valletoux, qui s'est engagé à poursuivre le DNSM, et la réalité sur le terrain rapportée par les médecins partenaires du DNSM.

*« La surveillance nationale des mésothéliomes est une priorité de santé publique, a écrit, le 25 avril dernier, le ministre dans une réponse au député du Finistère Didier Le Gac, président du groupe d'étude amiante de l'Assemblée nationale. En effet, l'incidence du mésothéliome pleural continue d'augmenter en France avec un nombre estimé de 1 100 nouveaux cas sur la période 2015-2016, dont 27% de femmes. Dans ce contexte, il n'est nullement envisagé de renoncer à cette surveillance qui apporte des éléments de connaissance et d'aide à la décision indispensables à la mise en œuvre des politiques de santé publique en la matière. »*

Si le ministre, dans son courrier, évoque des difficultés techniques rencontrées par SPF nécessitant pour l'agence d'« ajuster les modalités opérationnelles de cette surveillance », Frédéric Valletoux affirme que « Le nouveau protocole de surveillance sera disponible en 2024. »

Pourtant, comme l'a exposé une chercheuse du CHU de Rouen participant au congrès de l'Andeva, les médecins du DNSM ont reçu les consignes de ne plus enregistrer les nouveaux

patients en 2024. Une réalité confirmée par d'autres professionnels de santé du dispositif.

En conséquence, les participants au congrès de l'Andeva, soutenus par les médecins présents à cette manifestation, dont le Professeur Arnaud Scherpereel, oncologue au service de pneumologie et d'oncologie thoracique du CHU de Lille et responsable du réseau Netmésos, demandent au ministre de la Santé de réunir le plus rapidement possible toutes les parties prenantes du DNSM.

Pour l'association, non seulement, le dispositif de surveillance du mésothéliome doit se poursuivre avec le budget et les ressources humaines adéquates mais, compte tenu de la dynamique inquiétante d'évolution de cette maladie, le DNSM doit se développer. C'est d'ailleurs ce qui était prévu par Santé publique France, avec notamment une extension à l'ensemble des départements et Drom-Com d'une part et à l'ensemble des sites anatomiques du mésothéliome (plèvres, péricarde, péritoine, vaginal, testiculaire...) d'autre part.

L'Andeva demande que cette ambition soit maintenue.

### **Contacts presse**

Jacques Faugeron, président de l'Andeva, 06 10 55 27 33

Alain Bobbio, secrétaire national de l'Andeva, 06 89 36 09 55

François Desrioux, vice-président de l'Andeva, 06 11 59 60 20